Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du Jeudi 25 juin 2026

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 01 JUIL. 2026
ID : 031-213100662-20260625-2026076-BF

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 25 juin 2026, à l'hôtel de ville de Bessières, sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le jeudi 11 juin 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibération et de documents, utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Anthony BLOYET, Madame Françoise OLIVE, Monsieur Julien COLOMBIES, Madame Christel RIVIERE, Monsieur Pierre ESTRIPEAU, Madame Nathalie HERRANZ, Madame Véronique ANDREU, Monsieur Fabrice MANSUY, Monsieur Cédric ANGLES, Madame Emmanuelle FOURCADE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Monsieur Michel FALCONNET, Madame Alicia RIEU, Monsieur Jean-Marc BOUREZ, Madame Emilie PEZET, Monsieur Thierry LELAN, Madame Filiz KWIATKOWSKI, Madame Marie CHABRIER, Monsieur Manuel DEFORES, Monsieur Benoît MUNOZ.

Absents excusés avec pouvoir :

Madame Christine BONNET à Madame Nathalie HERRANZ, Monsieur Eddy QUEMET à Véronique ANDREU, Madame Julie KNITL-GUIDICI à Madame Christel RIVIERE, Madame Élodie PEREZ à Monsieur Anthony BLOYET.

Absent excusé : Monsieur Jean-Charles CONTE

Secrétaire de séance : Madame Christel RIVIERE

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 22
- Nombre de conseillers représentés : 4

2026-076 – FINANCES : Budget Supplémentaire 2026 - Budget annexe Maison pluridisciplinaire de santé

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE				
Votants : 26	Abstentions : 6	Exprimés : 26	Pour : 20	Contre :0

Abstentions : Emilie PEZET - Thierry LELAN - Filiz KWIATKOWSKI - Marie CHABRIER - Manuel DEFORES - Benoît MUNOZ

Monsieur le Maire présente le Budget supplémentaire 2026 du Budget annexe Maison pluridisciplinaire de santé, comme suit : en intégrant le déficit de fonctionnement reporté équilibré par une baisse du chapitre 011.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 01 JUIL. 2026
ID : 031-213100662-20260625-2026076-BF

DEPENSESDE FONCTIONNEMENT	BS 2026 PropositionsNouvelles	PropositionsGlobales
011 - Charges à caractère général	- 16 095,58 €	39 904,42 €
60 - Achats et variation des stocks		13 904,42 €
61 - Services extérieurs	- 16 095,58 €	26 000,00 €
66 - Charges financières		50 000,00 €
002 - Déficit de fonctionnement reporté	16 095,58 €	16 095,58 €
Total dépenses réelles		106 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement		106 000,00 €

RECETTESDE FONCTIONNEMENT	BS 2026 PropositionsNouvelles	PropositionsGlobales
74 - Dotations et participations		16 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante		90 000,00 €
Total recettes réelles		106 000,00 €
Total recettes de fonctionnement		106 000,00 €

En investissement, en recettes, sont intégrés les RAR et l'excédent d'investissement reporté compensé par une baisse du chapitre 13.

DEPENSESD'INVESTISSEMENT	BS 2026 PropositionsNouvelles	Reports	PropositionsGlobales
16 - Emprunts et dettes assimilés			588 600,00 €
Total dépenses réelles hors opérations			588 600,00 €
2207 - MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE	47 530,15 €	6 936,00 €	54 466,15 €
Total dépenses opérations d'invest.	47 530,15 €	6 936,00 €	54 466,15 €
Total dépenses d'investissement	47 530,15 €	6 936,00 €	643 066,15 €

RECETTESD'INVESTISSEMENT	BS 2026 PropositionsNouvelles	Reports	PropositionsGlobales
001 - Excédent d'investissement reporté	54 481,95 €		54 481,95 €
10 - Dotations, fonds divers et reserves	6,00 €		80 000,00 €
13 - Subventions d'investissement reçues	- 508 600,00 €		6,00 €
Total recettes réelles hors opérations	- 454 112,05 €		134 487,95 €
2207 - MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE		508 578,20 €	508 578,20 €
Total recettes opérations d'invest.		508 578,20 €	508 578,20 €
Total recettes d'investissement	- 454 112,05 €	508 578,20 €	643 066,15 €

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **ADOPTE** le budget supplémentaire du budget annexe Maison pluridisciplinaire de santé comme présenté ci-dessus ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à l'un de ses représentant(e)s pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Cédric MAUREL

COMMUNE DE BESSIÈRES Haute-Garonne